



Loire, patrimoine écologique à préserver

Thème 2 : La Loire, espace économique, espace écologique

Calendrier Engagement
2016-2017



Échéance prévisionnelle
2018

FICHE INFORMATION n° :
02_09_01

Maîtrise d'ouvrage : Nantes Métropole / Cohérence Territoriale

ACTION : PLUM Équilibre économie-écologie – TVB

RAPPEL DE L'ENGAGEMENT n° 09 :

Le PLU métropolitain sera approuvé en 2018 et va intégrer plusieurs leviers pour maintenir cet équilibre : la création d'une trame verte et bleue, le maintien des activités industrielles en bord de Loire (notamment sur le Bas-Chantenay et Cheviré), la réduction de 50% de la consommation d'espaces naturels et agricoles, la prise en compte de l'inondabilité. Nantes Métropole est également engagée dans la révision du SCOT (échéance 2017) au sein duquel elle portera cette exigence d'équilibre écologie/économie.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Le PLUm comprendra une Orientation d'Aménagement et de Programmation thématique Trame verte et Bleue et paysage.

Elle s'intéresse :

- à la biodiversité

Protéger la biodiversité existante : réservoirs et corridors écologiques

Préserver les cœurs d'îlots boisés

Re-naturer les cœurs d'îlots insuffisamment végétalisés

- au cycle de l'eau

Protéger les cours d'eau et les zones humides

Réglementer le ruissellement dans les secteurs sensibles

- au développement des mobilités actives

Renforcer l'accessibilité à proximité des transports : cheminements circulations douces, rues-jardin...

Dessiner des continuités

- au paysage métropolitain

Le paysage inscrit dans la métropole les spécificités culturelles locales.

Elle se décline à différentes échelles :

- à l'échelle de la métropole

- à l'échelle locale

Elle a un rôle pédagogique : les projets ont un devoir de compatibilité avec les objectifs de la TVBp.

Elle peut aussi définir des éléments qui deviennent réglementaires, au plan graphique : espaces boisés classés, espaces paysagers à protéger (haies, alignements d'arbres à valeur patrimoniale, zones humides à protéger, cœurs d'îlots verts à protéger).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

Finalisation fin avril 2017.

MODALITÉS DU DIALOGUE CITOYEN ASSOCIÉ :

6 ateliers (1 par territoire) en janvier 2017

public : panels PLUm, associations et autres acteurs du territoire proposés par les communes

+ sur invitation de la métropole :

Associations généralistes sur le thème de l'environnement, impliquées sur le territoire de Nantes Métropole (par exemple : Bretagne Vivante, Ecopole, Fédération des amis de l'Erdre, Les Amis de la Terre, ECOS, Terre de Liens, Groupement des Agriculteurs Biologiques 44, LPO 44, La Compostri)

Associations impliquées sur la thématique mobilités douces

Associations impliquées pour le développement de certains usages : randonnées, pêche, etc

DIMENSION FINANCIÈRE :

Études spécifiques (inventaire continuités écologiques, inventaires haies, élaboration de l'OAP TVBp) menées depuis 2013.